

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

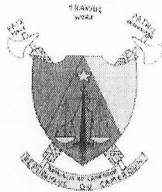
REGION DE L'EXTREME – NORD

DEPARTEMENT DE MAYO – KANI

COMMUNE DE TOULOU

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO – KANI DIVISION

TOULOU COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

TECHNICAL SERVICE

AVIS DE COTATION OUVERT

N°014/DCO/PROLOG/COMMUNE DE TOULOU/CIPM/SIGAMP/2026 DU 16/10/2026
POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) MINI ADDUCTIONS
D'EAU POTABLE (AEP) A ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES
DE BARDOUKI, GAZAWA ET SAO TSAI – COMMUNE DE TOULOU,
DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

EN PROCEDURE D'URGENCE

Pays	République du Cameroun
Projet	Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de TOULOU
Financement	Crédit IDA 72130-CM
Référence Convention	N°0203/C/AVRIL/2026/MINDDEVEL/SG/PROLOG-VS-COMMUNE DE TOULOU
Référence Avis de Consultation ouverte	N°014/DCO/PROLOG/COMMUNE DE TOULOU/CIPM/SIGAMP/2026
Référence STEP	EN-MK-TOULOM-C14-SBP CYCLE 2-CONST 1
Date	Août 2026

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention de subvention basée sur la performance avec la Commune de TOULOUUM pour le financement des projets d'investissement. A cet effet, la Commune de TOULOUUM a l'intention d'utiliser une partie des subventions accordées pour effectuer les paiements prévus pour **les travaux de réalisation de trois (03) mini adductions d'eau potable (AEP) à énergie solaire dans les localités de BARDOUKI, GAZAWA ET SAO TSAI - Commune de TOULOUUM, Département du MAYO KANI, Région de l'Extrême-Nord.**
2. Les travaux concernent *les travaux de réalisation de trois (03) mini adductions d'eau potable (AEP) à énergie solaire dans les localités de BARDOUKI, GAZAWA ET SAO TSAI - Commune de TOULOUUM, Département du MAYO KANI, Région de l'Extrême-Nord.*
3. Allotissement : lot unique
4. La Commune invite maintenant les Entrepreneurs à soumettre leurs Cotations pour les Travaux décrits dans l'Annexe 1 "Spécifications Techniques/Exigences du Maître d'Ouvrage", insérée dans Demande de Cotations (DC).
5. La Demande de Cotation peut être consultée ou retirée au Service Technique de la Commune de TOULOUUM et située à l'Hôtel de ville ; Tél. : 691 856 856 ; Email. :
6. La visite de site est programmée pour le **21/10/2026** à Touloum, Lieu de rassemblement des potentiels soumissionnaires : 11 heures à l'Hôtel de Ville de Touloum.
7. Les cotations doivent être déposées ou envoyées en cinq (05) exemplaires (dont un (01) original et quatre (04) copies ainsi qu'une clé USB contenant une copie numérique scannée des offres (version PDF non modifiables) au plus tard le **04/11/2026 A 10 heures**, à l'adresse ci-après :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de TOULOUUM
Adresse : BP 43 Guidiguiss

Et porter la mention :

AVIS DE COTATION OUVERT

N°014/DCO/PROLOG/COMMUNE DE TOULOUUM/CIPM/SIGAMP/2026 DU 16/10/2026

POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DE TROIS (03) MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE (AEP) À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITÉS DE BARDOUKI, GAZAWA ET SAO TSAI - COMMUNE DE TOULOUUM, DÉPARTEMENT DU MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.

8. Les Cotations seront ouvertes par la Commission Internes de Passation des Marchés (CIPM) du Maître d'Ouvrage le **04/11/2026**, à **11 heures** dans la salle de conférence de la Commune de TOULOUUM.
9. La lettre-commande sera attribuée à l'Entreprise qui, (i) offre une cotation techniquement conforme, (ii) garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée et, (iii) offre le prix évalué le plus bas
10. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de TOULOUUM ou à l'Unité de l'Unité de Coordination Régionale du PROLOG, Tél. : 696 01 13 56 ; Email. :

Ampliations:

- MINMAP/YDE (ATCR)
- ARMP (Pour publication et archivage)
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)
- UCR/PROLOG
- CHRONO/ARCHIVES



Le Maire

Mr. Maturoua